

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 décembre 2018

---

MESURES D'URGENCE ÉCONOMIQUES ET SOCIALES - (N° 1516)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AS149

présenté par

M. Dharréville, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Chassaigne,  
M. Dufrène, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,  
M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

-----

### ARTICLE 4

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Il a enfin pour objet de proposer des pistes de réforme pour revaloriser le SMIC et partager la richesse créée au sein des entreprises pour rémunérer le travail. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent projet de loi ne traite pas de l'enjeu du partage de la richesse créée au sein de l'entreprise, ni de l'enjeu de la hausse des salaires.

Cet amendement invite donc le Gouvernement à réfléchir à des pistes de réformes qui traitent de ces enjeux.